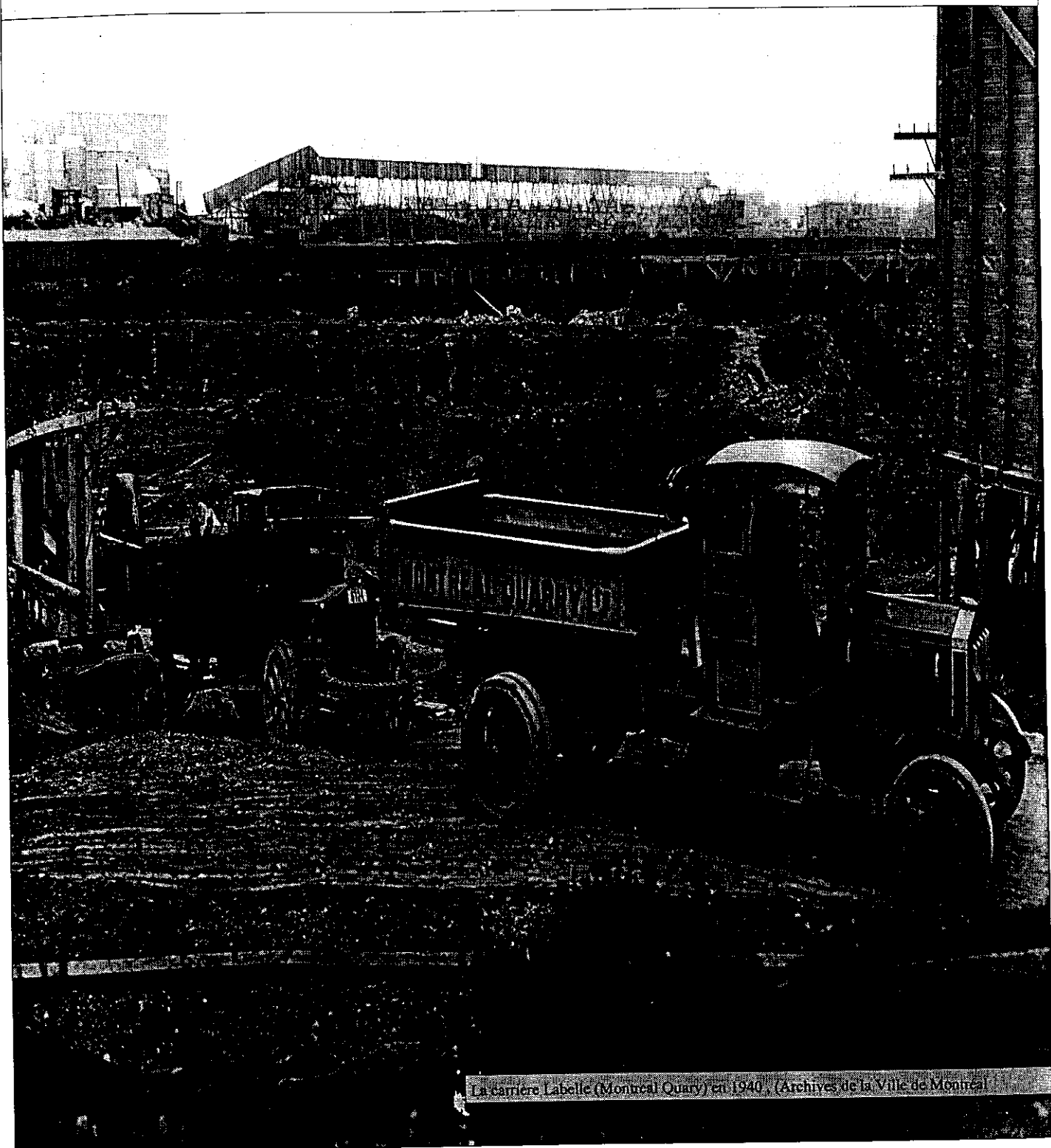


Le Chantier Petite-Patrie, une priorité pour le Sommet de Montréal



La carrière Labelle (Montréal Quarry) en 1940. (Archives de la Ville de Montréal)

*Mémoire déposé par les membres du Comité de suivi des priorités de la Petite-Patrie
au Sommet de l'arrondissement Rosemont—Petite-Patrie
Le vendredi 19 avril 2002*

TABLE DES MATIÈRES

Le Chantier Petite-Patrie	1
Les origines du Chantier	1
L'urgence d'agir.....	1
La relance de la Petite-Patrie	2
PLACÉE	2
Le Chantier, 6 axes de développement	2
Les réalisations	3
Deux ans de travail collectif, plus de 6M\$ pour la Petite-Patrie	3
Des études pour soutenir le développement du quartier.....	4
Site des ateliers municipaux du métro Rosemont	4
Site des ateliers municipaux des Carrières	4
Le sud de la Petite-Patrie	4
Marconi-Alexandra et le CHUM	5
Conclusion.....	5
Les priorités Petite-Patrie	6
La qualité et l'accès au logement	6
Les abords de la voie ferrée : une vocation choisie par le milieu	6
L'aménagement du quartier au profit de ceux et celles qui y vivent.....	7
La qualité et l'accessibilité des loisirs	8
Les porteurs : le Comité de suivi des priorités de la Petite-Patrie	9
En conclusion	10
Demandes à la Ville	10
ANNEXE 1 – PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PETITE-PATRIE	12

Le Chantier Petite-Patrie

Dans le cadre du Sommet de Montréal 2002, les membres du Comité de suivi des priorités de la Petite-Patrie demandent que le Chantier pour le redéveloppement de la Petite-Patrie soit inscrit comme une priorité au Sommet d'arrondissement et au Sommet de Montréal.

Le Chantier est un travail colossal en cours depuis deux ans. Ses résultats sont probants avec plus de 6 millions de dollars investis pour soutenir des projets très significatifs dans de nombreux domaines : revitalisation des artères commerciales, logement social, employabilité, lutte à la faim, économie sociale, formation générale, professionnelle et technique, alphabétisation, francisation, éducation des adultes, aménagement des espaces urbains, implantation de CPE et de services à la famille, création d'emplois, prévention de l'abandon et réinsertion scolaire, accès gratuit à Internet pour la population et enfin le développement culturel.

Grâce au partenariat entre les représentants politiques aux plans provincial, municipal et scolaire, des services de la Ville, le milieu communautaire, le CLSC, le milieu des affaires et, comme maître d'œuvre, la CDEC Rosemont-Petite-Patrie, les priorités d'action identifiées au Chantier sont en bonne voie de réalisation. Dans les prochains mois, un bilan/perspective sera discuté par l'ensemble des intervenants du quartier afin de dresser pour les trois prochaines années les priorités d'action à mettre de l'avant.

Pour les membres du Comité de suivi des priorités de la Petite-Patrie, il est important que

le Chantier se poursuive. L'appui de la Ville est déterminant pour que les projets qui en découlent voient le jour au bénéfice de la population de la Petite-Patrie.

Afin que tous puissent mesurer l'importance du Chantier, voici en quelques lignes sa petite histoire, les axes de développement et les réalisations dans la Petite-Patrie.

Les origines du Chantier

L'urgence d'agir

À l'examen des données de 1996 par quartiers et districts municipaux, nous avons constaté que plusieurs problématiques lourdes étaient concentrées dans ce qu'on peut appeler le « L » de la Petite-Patrie soit tout le secteur compris entre Jean-Talon et le boulevard Rosemont, Papineau et Hutchison et le secteur enclavé entre le boulevard Rosemont, Iberville, la voie ferrée et Papineau. Ces secteurs accusent le plus haut taux de chômage de l'arrondissement, un revenu très inférieur à la moyenne de l'arrondissement, le plus fort taux de sous-scolarisation. Le secteur correspondant aux anciens districts municipaux St-Édouard et Père-Marquette a fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière dans le cadre du programme conjoint Québec/Ville visant à soutenir des quartiers sensibles et ciblés.

La mise à jour du portrait de l'arrondissement nous a révélé l'urgence d'intervenir de façon concertée et cohérente afin d'améliorer le niveau de vie et le cadre de vie de la population locale qui, à bien des égards, sont en deçà de la moyenne montréalaise. Vous trouverez à

l'annexe 1 quelques données statistiques concernant la Petite-Patrie.

La relance de la Petite-Patrie

Face à ces données, une grande réflexion sur le développement de la Petite-Patrie s'est enclenchée rassemblant divers intervenants politiques, communautaires, institutionnels et d'affaires autour des questions centrales. Comment garder les familles dans le quartier? Comment en attirer de nouvelles? Quelles conditions mettre en place pour que celles-ci s'épanouissent? Comment développer un sentiment d'appartenance des jeunes au quartier? Comment assurer un développement économique qui mise sur la main-d'œuvre locale et la création d'emplois?



PLACÉE

Suite à cette réflexion, près d'une centaine d'intervenants de la Petite-Patrie se sont entendus sur 72 priorités d'action. La CDEC Rosemont–Petite-Patrie, comme mandataire CLD, a intégré ces priorités au Plan d'action concerté pour l'économie et l'emploi, le PLACÉE, qui a été adopté par le Comité des partenaires locaux¹ en septembre 1999.

Le Chantier, 6 axes de développement

Ce Chantier, c'est la réalisation de 72 priorités d'action regroupées sous six axes de travail :

La qualité et l'accès au logement

L'aménagement du quartier au profit de ceux et celles qui y vivent

- Les parcs
- L'aménagement d'espaces publics et du domaine public
- L'amélioration de la desserte commerciale
- La préservation du patrimoine collectif

Les abords de la voie ferrée : une vocation choisie par le milieu

La qualité et l'accessibilité des services

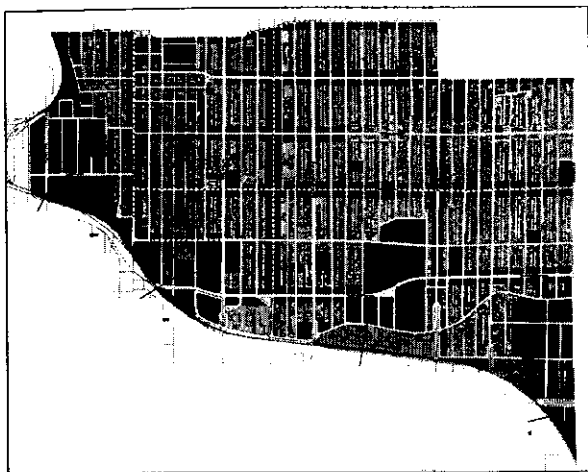
- La faim
- Les équipements collectifs
- Les services sociaux et d'éducation

¹ Le Comité des partenaires locaux est composé des membres du conseil d'administration de la CDEC, des élus municipaux et provinciaux, de la direction du CLE Rosemont–Petite-Patrie, du commissaire industriel de la Ville de Montréal et d'un représentant du ministère des Affaires municipales et à la Métropole.

Le développement de l'employabilité et la création d'emplois

- La lutte au décrochage
- L'éducation des adultes
- La formation générale, professionnelle et technique
- L'alphabétisation, la francisation et le développement des compétences de base
- La reconnaissance des acquis

Le développement culturel



Carte de la Petite-Patrie - Ville de Montréal, 1992

Les réalisations

Deux ans de travail collectif, plus de 6M\$ pour la Petite-Patrie

Forts de ce plan d'action consensuel, les élus ont obtenu que le district Saint-Édouard soit inscrit aux programmes Quartiers sensibles et Quartiers ciblés. Pour sa part, la CDEC s'est assurée que les fonds locaux qu'elle gère ou sur lesquels elle exerce une influence, servent à appuyer notamment la réalisation des priorités du quartier. D'autres acteurs locaux, institutionnels et communautaires, n'ont pas

ménagé leurs efforts pour faire avancer des priorités sectorielles.

Les partenaires réunis au sein du Comité de suivi des priorités de la Petite-Patrie ont pris leur mandat à cœur. Ils ont aussi pu compter sur la volonté réelle du milieu de contribuer au développement de la Petite-Patrie. Les réalisations ne sont pas le seul fruit des actions du Comité de suivi. En effet, plusieurs dizaines d'intervenants ont été à pied d'œuvre pour faire avancer les projets de relance du quartier. Les efforts soutenus de chacun ont fait en sorte qu'à ce jour, près de la moitié des recommandations du plan d'action sont en voie de réalisation. Le Comité de suivi, seul, n'aurait pu atteindre ce résultat.

Depuis le lancement du Chantier Petite-Patrie, plus de 6 000 000 \$ ont été injectés par le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, les fonds locaux gérés par la CDEC et les autres partenaires du Comité de suivi de la Petite-Patrie.

Quartiers ciblés	2 000 000 \$
Quartiers sensibles	400 000 \$
Fonds de lutte contre la pauvreté	875 346 \$
Fonds d'initiatives locales	383 000 \$
Fonds d'économie sociale	289 873 \$
Fonds de capital de risque	919 000 \$
Fonds Home Depot	43 000 \$
Fonds Caisse Petite-Patrie	62 500 \$
Projet pilote « En route vers l'aérospatiale »	194 000 \$
Cinéma Beaubien	1 525 000 \$
Réseau d'accès gratuit à Internet	155 250 \$

Le Comité de suivi des priorités de la Petite-Patrie entend, dans les mois qui viennent, faire le bilan avec l'ensemble des intervenants de la Petite-Patrie associés au Chantier.

Des études pour soutenir le développement du quartier

La CDEC Rosemont–Petite-Patrie a réalisé trois études de potentiel de développement, financées par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal et réalisées par le Groupe Cardinal Hardy. Ces études ont permis d'identifier les opportunités de développement résidentiel, commercial et industriel sur les terrains aux abords de la voie ferrée.

Site des ateliers municipaux du métro Rosemont

La 1^{ère} étude avait pour objet le potentiel de développement de deux secteurs sensibles soit celui des ateliers municipaux près du métro Rosemont et celui de l'incinérateur des Carrières.

Cette étude concluait pour ce site au déménagement des ateliers municipaux et à la construction de près de 400 unités de logements, à l'utilisation du bâtiment du 700, boul. Rosemont à des fins communautaires et enfin à la construction d'un édifice commercial sur l'édicule du métro.²



Résidence St-Vallier - Métro Rosemont

Site des ateliers municipaux des Carrières

Quant au site des ateliers municipaux des Carrières, 5 scénarios de développement ont été étudiés permettant de dégager certaines pistes de développement. Considérant la décision de la Ville d'installer le TAZ dans l'incinérateur, les membres du comité ont suspendu leur réflexion sur le développement de ce site et ont souhaité être informés des intentions de la Ville quant à la vocation future de ce site.

Le sud de la Petite-Patrie

Une deuxième étude a permis d'identifier un fort potentiel de revitalisation résidentielle pour la

partie sud de la Petite-Patrie comprise au sud du boul. Rosemont entre St-Denis et Papineau. On estime que cette partie pourrait contenir 1 100 nouvelles unités d'habitations de différentes teneurs soit du logement locatif, de

petites maisons de ville et du logement communautaire. Selon les conclusions de l'étude, la réalisation de deux projets majeurs, l'un sur le site du métro Rosemont (450 unités) et l'autre sur les 3 îlots industriels³ (500 unités) aurait un effet moteur sur la revitalisation de toute cette partie du quartier tant au plan commercial qu'au plan des aménagements urbains créant ainsi un milieu vie accueillant et de qualité pour la population locale ainsi que

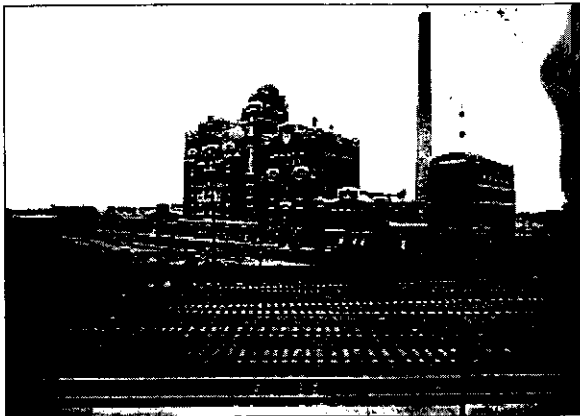
² Une consultation a été menée auprès de la population et les différents intervenants de la Petite-Patrie sur le développement du site des ateliers municipaux du métro Rosemont.

³ Îlots industriels situés entre le boul. Rosemont, Garnier, des Carrières et de Normanville où l'on peut dénombrer présentement des entreprises liées majoritairement à l'automobile.

pour de nouvelles familles en quête de logement de qualité.

Marconi-Alexandra et le CHUM

Une troisième étude sur le potentiel de développement du parc industriel Marconi-Alexandra indique qu'il y aura probablement des retombées découlant de l'implantation du CHUM et que les sites en périphérie immédiate des terrains du CHUM devraient primer soit les sites situés de part et d'autre de la rue St-Laurent à l'angle de la rue Bellechasse. Avec 72 000 m², ce secteur est identifié comme secteur privilégié pour y développer un pôle santé; il pourrait accueillir des entreprises présentant un potentiel de développement industriel et commercial créant ainsi de nouveaux emplois dans le quartier.



Édifice Marconi, avenue du Parc, autour de 1920, Musée McCord

L'étude conclut aussi à un potentiel certain de revitalisation du secteur Marconi-Alexandra tant au niveau résidentiel qu'au niveau commercial et industriel. En ce sens, l'absence de parc à proximité, la présence d'enclaves résidentielles de même qu'un bassin de travailleurs de plus de

4 125 personnes justifient l'importance de doter ce secteur d'espaces verts le long de l'ancienne emprise de la voie ferrée, l'aménagement de deux parcs et l'implantation d'un centre communautaire avec une garderie.

De plus, l'étude indique le potentiel d'implantation de nouvelles petites entreprises sur l'îlot situé entre Beaubien, St-Urbain, St-Zotique et de l'Esplanade avec un potentiel de construction de 37 000 m². De plus, un réaménagement accueillant de la rue Beaubien comme porte d'entrée du parc industriel stimulerait la revitalisation de ce secteur comme la consolidation de deux îlots résidentiels situés entre la rue Beaubien, avenue du Parc, St-Zotique et de l'Esplanade.

Conclusion

Ses études ont généralement permis de confirmer la pertinence et la faisabilité des priorités retenues pour la Petite-Patrie.

Les priorités Petite-Patrie

La qualité et l'accès au logement

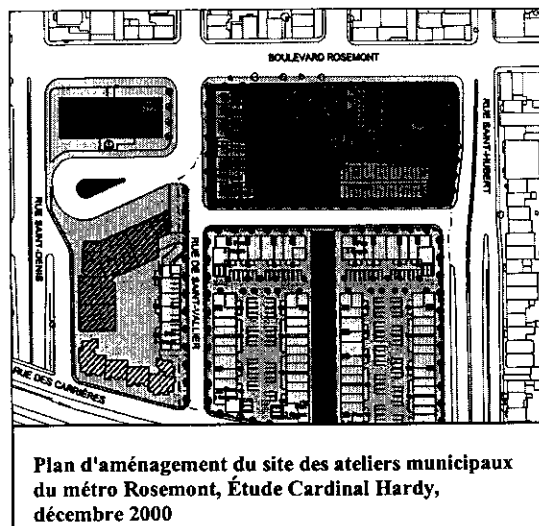
La qualité du logement est un élément majeur dans la décision des familles et des personnes de s'installer dans un quartier. Également, afin de renforcer le sentiment d'appartenance et d'améliorer la qualité du stock de logements, on reconnaît l'importance de favoriser l'accès à la propriété collective ou individuelle pour garder les familles dans le quartier et en attirer de nouvelles. Le logement est un enjeu majeur dans la Petite-Patrie. Qu'on en juge!

Nous savons que la Petite-Patrie affiche un taux de propriétaires nettement inférieur à la moyenne montréalaise : 18 % comparativement à 27 % pour l'ensemble de la ville. Plus de 40% des logements du quartier nécessitent des rénovations dont 11 % des travaux majeurs. Les logements comptant plus de deux chambres à coucher sont rares ce qui amènent les familles à s'entasser dans des logements trop petits. 4 ménages sur 10 n'ont pas les revenus suffisants pour se loger convenablement. Le stock de logements sociaux ne représentent que 5 % du parc de logements du quartier; on constate aisément l'urgence d'agir pour redresser la situation.

Les demandes à la Ville :

- Réserver le site des ateliers municipaux du métro Rosemont compris entre St-Denis, Bellechasse, St-Hubert et des Carrières pour la réalisation d'un projet résidentiel de près de 450 unités de logements à prédominance

communautaire soit du logement à prix modique, des coopératives d'habitation pour grandes familles, de l'hébergement ou des logements pour clientèle particulière (jeunes mères monoparentales), du logement à prix abordable et du logement locatif privé;



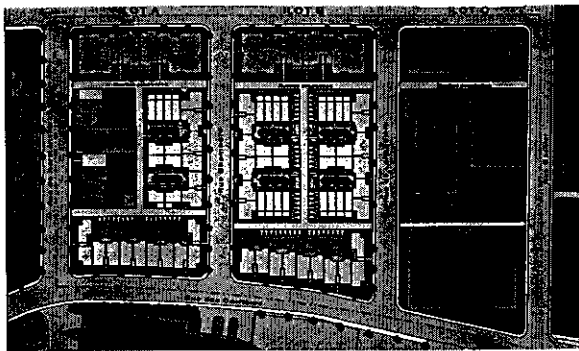
- Accélérer le processus d'acceptation du projet St-Étienne (réalisation de 77 unités de logements sociaux dont 50 unités pour les aînés, 16 pour les familles et 11 pour jeunes mères).

Les abords de la voie ferrée : une vocation choisie par le milieu

Il s'agit ici d'un enjeu très stratégique, il s'agit d'un choix déterminant pour le redéveloppement du quartier. Les trois études produites par la CDEC Rosemont-Petite-Patrie ont permis de mettre en évidence tout le potentiel de ce secteur particulièrement avec l'annonce de l'implantation du CHUM.

Les demandes à la Ville :

- Modifier rapidement le zonage actuel industriel de l'îlot compris entre le boul. Rosemont, la rue Chambord, la rue Garnier et la rue des Carrières pour permettre la réalisation d'un projet résidentiel mixte de 50 logements locatifs privés et d'une coopérative d'habitation avec 30 logements pour familles.



Plan d'aménagement 3 îlots industriels, Étude Cardinal Hardy, janvier 2002

- Modifier, dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme, le zonage des trois îlots présentement zonés industriels situés entre le boulevard Rosemont, la rue des Carrières, la rue de Normanville et la rue Garnier pour une vocation résidentielle.
- Désigner le secteur St-Laurent/Bellechasse comme « pôle d'entreprises liées à la santé ».

L'aménagement du quartier au profit de ceux et celles qui y vivent

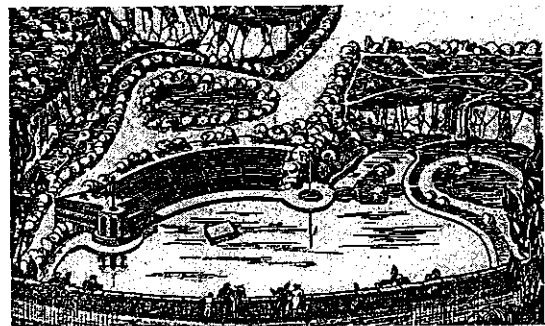
Le quartier est entièrement construit; il compte peu de parcs et espaces verts. Outre le parc Père-Marquette, les parcs du quartier sont de

faible dimension et ont dû, pour la plupart, être réaménagés. Le parc Père-Marquette est le seul parc de grande dimension, mais il a besoin d'investissements majeurs; d'ailleurs, dans le cadre du Programme Quartier ciblé une enveloppe de 300 000 \$ avait été réservée au PTI de la Ville pour le réaménagement du Parc Père-Marquette. Nous avons appris que des 300 000 \$, la moitié du montant a été réaffectée à l'aménagement de d'autres parcs dans le quartier Petite-Patrie. Il reste donc une somme de 100 000 \$ inscrite au PTI 2002 pour le réaménagement du parc Père-Marquette.

Les demandes à la Ville :

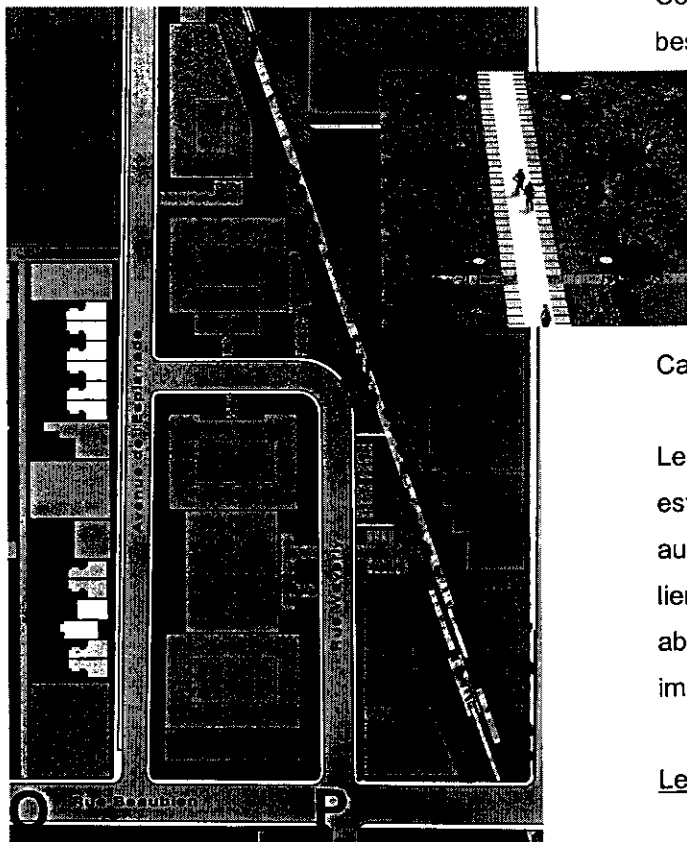
- Élaborer et réaliser un plan d'aménagement du parc Père-Marquette qui tiendra compte des besoins de la population et des conclusions des études Cardinal Hardy.

Que le montant nécessaire soit accordé au réaménagement du parc Père-Marquette.



Projet de la Ville de Montréal de parc géologique (Parc Père-Marquette), La Presse, 11 avril 1940.

- Prolonger le réseau vert vers le nord sur l'ancienne emprise de la voie ferrée traversant la zone industrielle Marconi-Alexandra jusqu'à la gare Jean-Talon et aménager un espace vert à l'intersection Beaubien et St-Urbain.



Proposition de prolongation du réseau vert, Étude Cardinal Hardy, mars 2002

La qualité et l'accessibilité des loisirs

Les équipements collectifs du quartier sont principalement regroupés dans le parc Père-Marquette et la population de l'ouest du quartier ont peu accès à ces installations. Un des rares équipements à l'ouest du quartier, le bain St-Denis, situé sur la Plaza St-Hubert, est vétuste

et nécessiterait des investissements majeurs. Par ailleurs, les organismes communautaires jeunesse appuyés par la population et l'ensemble des intervenants du quartier ont demandé à la Ville, il y a plus de 3 ans, que leur soit cédé l'ancien poste de police no 43 (rues Casgrain et Shamrock) pour l'implantation d'un Centre communautaire. Suite à une étude de besoins dans le district St-Édouard, les services de loisirs et le conseiller municipal de ce district proposent l'implantation d'un centre de loisirs avec piscine et gymnase dans le sud de St-Édouard. Sans oublier la décision de la Ville d'installer un organisme sportif, le TAZ, dans l'incinérateur des Carrières.

Le développement du loisir dans la Petite-Patrie est marqué par la multiplication de projets tout aussi valables les uns que les autres, mais sans liens entre eux. Le risque est grand que cela aboutisse à un ensemble hétéroclite de loisirs. Il importe de se doter d'un plan d'ensemble.

Les demandes à la Ville :

- La réalisation d'une étude de besoins en loisirs de la population du quartier de la Petite-Patrie⁴ et la prise en compte dans les budgets de la Ville, tant au niveau local que montréalais, des priorités identifiées, suite à cette étude, par les intervenants de la Petite-Patrie. Cette étude devra tenir compte des projets qui sont sur la table présentement et des équipements en place soit le Centre

⁴ Une telle étude a été réalisée par la SODEM pour le compte de la Ville de Montréal dans le quartier de Rosemont et publiée en avril 2001.

Communautaire jeunesse, le centre de loisirs dans St-Édouard, les projets de Centre récréatif du CHUM, le TAZ, le Centre Père-Marquette, le bain St-Denis, les locaux des écoles et autres.

Les porteurs : le Comité de suivi des priorités de la Petite-Patrie

Pour mener à bien ce chantier ambitieux, des mécanismes de support et de suivi ont été mis en place. Cette dynamique a permis que l'ensemble du milieu puisse y contribuer, l'alimenter, évaluer le chemin parcouru et proposer tout au long du processus les améliorations nécessaires. Un comité de suivi a aussi été formé pour assurer la réalisation de ce Chantier. Il est composé des personnes suivantes, mandatées à l'occasion d'une assemblée publique en juin 1999 :

Coordination

Diane Barbeau
CDEC Rosemont-Petite-Patrie

Membres

André Boisclair, député de Gouin
Gouvernement du Québec
François Purcell, conseiller municipal
District Saint-Édouard
Dyane Courchesne, présidente
Table logement/aménagement Petite-Patrie
Louise Desautels, directrice générale
Caisse populaire Petite-Patrie
Kenneth George, commissaire scolaire
CSDM

André Guénette, commissaire industriel
Ville de Montréal
Jean François Lalonde, directeur général
CDEC Rosemont-Petite-Patrie
Yves Poirier, directeur
CLSC Petite-Patrie
Édith Keays, directrice
Plaza St-Hubert

Membres associés

Carole Paquette, directrice
Aménagement urbain et services aux entre-prises, Arrondissement Rosemont-Petite-Patrie
Daniel Ballard, agent de développement
Service des loisirs Petite-Patrie, Ville de Montréal
Marlène Caron, agente
Développement social, Ville de Montréal
Alain Lupien, attaché politique
Bureau du député André Boisclair

Les membres du comité de suivi ayant reçu le mandat de voir à la réalisation des priorités Petite-Patrie souhaitent être associés à la réalisation des priorités énoncées dans le présent document. La réalisation d'un projet résidentiel sur le site des ateliers municipaux du métro Rosemont est déterminante pour le redéveloppement de la Petite-Patrie et les attentes sont grandes dans le milieu et dans la population. Il est important que le développement de ce site se fasse en harmonie avec la communauté et les organisations de la Petite-Patrie. C'est pourquoi les membres du Comité de suivi des priorités de la Petite-Patrie demandent à la Ville d'être informés et consultés sur les décisions politiques et administratives qui se prendront sur ce projet.

Quant à l'étude sur les besoins en loisirs, étude demandée et attendue depuis plus d'un an, les membres du Comité de suivi des priorités Petite-Patrie demandent à la Ville d'être associés à toutes les étapes de la démarche.

En conclusion

Les membres du Comité de suivi des priorités de la Petite-Patrie souhaitent vivement que les priorités et demandes formulées dans le présent document soient prises en compte par les élus et les divers fonctionnaires de la Ville de Montréal.

Nous sommes fiers du travail accompli et nous voulons poursuivre notre partenariat au bénéfice de la population de la Petite-Patrie.

Nous offrons toute notre collaboration pour que les liens entre la Ville et les divers intervenants de la Petite-Patrie se développent dans les années à venir avec toute l'ouverture et la disponibilité nécessaire à la réalisation des meilleurs projets pour le quartier.

DEMANDES À LA VILLE :

- Réserver le site des ateliers municipaux du métro Rosemont compris entre St-Denis, Bellechasse, St-Hubert et des Carrières pour la réalisation d'un projet résidentiel de près de 450 unités de logements à prédominance communautaire soit du logement à prix modique, des coopératives d'habitation pour grandes familles, de l'hébergement ou des

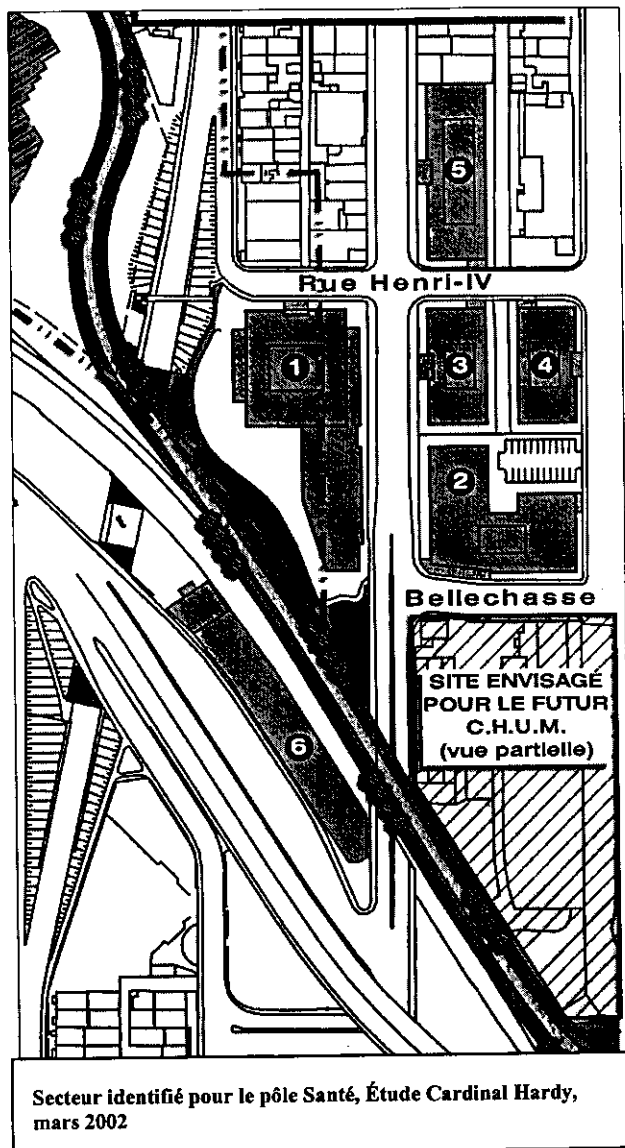
logements pour clientèle particulière (jeunes mères monoparentales), du logement à prix abordable et du logement locatif privé;

- Accélérer le processus d'acceptation du projet St-Étienne (réalisation de 77 unités de logements sociaux dont 50 unités pour les aînés, 16 pour les familles et 11 pour jeunes mères).
- Modifier rapidement le zonage actuel industriel de l'îlot compris entre le boul. Rosemont, la rue Chambord, la rue Garnier et la rue des Carrières pour permettre la réalisation d'un projet résidentiel mixte de logements locatifs privés et d'une coopérative d'habitation.
- Modifier, dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme, le zonage des trois îlots présentement zonés industriels situés entre le boulevard Rosemont, la rue des Carrières, la rue de Normanville et la rue Garnier pour une vocation résidentielle.
- Prolonger le réseau vert vers le nord sur l'ancienne emprise de la voie ferrée traversant la zone industrielle Marconi-Alexandra jusqu'à la gare Jean-Talon et aménager un espace vert à l'intersection Beaubien et St-Urbain.

- Élaborer et réaliser un plan d'aménagement du parc Père-Marquette qui tiendra compte des besoins de la population et des conclusions des études Cardinal Hardy.

Que le montant nécessaire soit accordé au réaménagement du parc Père-Marquette.

- Désigner le secteur St-Laurent/Bellechasse comme « pôle d'entreprises liées à la santé ».
- La réalisation d'une étude de besoins en loisirs de la population du quartier de la Petite-Patrie et la prise en compte dans les budgets de la Ville, tant au niveau local que montréalais, des priorités identifiées, suite à cette étude, par les intervenants de la Petite-Patrie. Cette étude devra tenir compte des projets qui sont sur la table présentement et des équipements en place soit le Centre Communautaire jeunesse, le centre de loisirs dans St-Édouard, les projets de Centre récréatif du CHUM, le TAZ, le Centre Père-Marquette, le bain St-Denis, les locaux des écoles et autres.



ANNEXE 1 – PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PETITE-PATRIE

Voici un portrait comparatif de la situation des quartiers de la Petite-Patrie et de Rosemont tiré du PLACÉE élaboré par la CDEC en concertation avec l'ensemble des intervenants de Rosemont et Petite-Patrie et adopté en septembre 1999 par le Comité des partenaires locaux.

Cette section présente les faits saillants du portrait comparatif et des principaux changements perceptibles qui y ont eu cours entre 1991 et 1996. Certaines caractéristiques sont également mises en parallèle avec la situation de 1986.

La population, l'emploi et la scolarisation

5.1.1 La population des quartiers : caractéristiques générales

La population du quartier Rosemont a augmenté de 1 % entre 1986 et 1991 et subi une diminution de 3 % entre 1991 et 1996. Elle se chiffre en 1996 à 94 605 personnes et représente 73 % de la population de l'arrondissement. La population du quartier Petite-Patrie a vécu un phénomène quelque peu différent avec une diminution continue entre 1986 et 1996. Cette diminution a été de 3 % entre 1986 et a ralenti à 1 % pour la période de 1991 et 1996. Elle se situe en 1996 à 34 670 personnes.

La population du quartier Rosemont est légèrement plus féminine que celle de la Petite-Patrie (54 % contre 51 %). La moyenne d'âge des populations des deux quartiers n'a que très peu varié entre 1986 et 1996. On constate cependant un léger rajeunissement de la population de la Petite-Patrie entre 1991 et 1996.

Concernant la langue maternelle des résidents, le quartier Petite-Patrie se caractérise par une population moins francophone (67 %) que celle du quartier Rosemont (78 %). La progression des personnes non francophones a

cependant été plus rapide dans le quartier Rosemont entre 1991 et 1996. Les deux quartiers tendent donc à se ressembler davantage sur ce plan. La progression de la présence des immigrants a été similaire dans les deux quartiers. Ils représentent, en 1996, 33 % de la population de la Petite-Patrie et 26 % de celle de Rosemont.

Entre 1986 et 1996, le nombre de familles de la Petite-Patrie a diminué de 11 %, contre 8 % pour Rosemont. Le nombre de familles avec enfants à la maison a baissé de 18 % dans la Petite-Patrie et de 13 % dans Rosemont. Celui des familles sans enfants a diminué de 17 % pour la Petite-Patrie et de 16 % pour Rosemont. Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 7 % dans la Petite-Patrie et de 10 % dans Rosemont.

5.1.2 Population et travail

Toutes catégories confondues, le nombre de travailleurs du quartier Petite-Patrie a subi une diminution de 9 %, contre 11 % pour Rosemont entre 1991 et 1996 (la diminution est de 12 % pour les deux quartiers si l'on prend la période 1986-1996). La diminution se situe essentiellement chez les employés rémunérés. La catégorie des travailleurs autonomes non constitués en société a, quant à elle, augmenté de 43 % dans la Petite-Patrie et de 30 % dans Rosemont. Ce type de travail autonome est à 61 % féminin dans la Petite-Patrie et à 60 % masculin dans Rosemont.

La diminution de la présence de travailleurs est davantage significative chez les hommes (13 % pour la Petite-Patrie et 14 % pour Rosemont). La diminution chez les femmes du quartier Petite-Patrie n'est que de 3 %, contre 9 % pour Rosemont. À 18,2 %, le taux de chômage dans la Petite-Patrie est de 4,2 % supérieur à celui du quartier Rosemont. L'écart de 3 % qui existait en 1991 s'est donc élargi.

Les secteurs d'activité occupés par la population active des deux quartiers sont

très similaires. Le secteur de l'hébergement et de la restauration est légèrement plus présent chez la population de la Petite-Patrie, tandis que le secteur de la santé et des services sociaux l'est davantage pour le quartier Rosemont.

5.1.3 Revenus

Entre 1986 et 1991, les ménages ont bénéficié d'une augmentation de 29 % de leurs revenus dans la Petite-Patrie et de 32 % dans Rosemont. Les revenus ont cependant légèrement diminué entre 1991 et 1996, sauf pour ce qui est du revenu familial dans Rosemont qui a augmenté de 3 %. À 26 145 \$, les revenus par ménage dans la Petite-Patrie sont de 23 % inférieurs à ceux du quartier Rosemont.

5.1.4 Scolarisation de la population

La comparaison de la scolarisation des populations des deux quartiers montre peu d'écart. La population de la Petite-Patrie possède cependant une proportion plus importante de diplômés universitaires (28 % contre 23 %).

5.2 L'économie des quartiers

Le ratio emplois existants/population du quartier est beaucoup plus élevé dans la Petite-Patrie (1 emploi par 1,54 personnes) par rapport au quartier Rosemont (1 emploi pour 3,25 personnes). Cela ne signifie toutefois pas que la situation de l'emploi est meilleure dans la Petite-Patrie. Le quartier Rosemont possède un caractère moins industriel et plus résidentiel que la Petite-Patrie.

Le secteur de la santé et des services sociaux présent de manière très forte dans le quartier Rosemont avec 45 % des emplois existants (7 % dans le quartier Petite-Patrie). Si l'on ajoute au secteur de la santé, ceux de l'enseignement et des services gouvernementaux, nous obtenons 65 % des emplois existants dans le quartier (20 %

pour le quartier Petite-Patrie). L'industrie manufacturière n'offre que 6 % des emplois du quartier (24 % pour le quartier Petite-Patrie).

Les secteurs de la communication et autres services publics ainsi que le commerce de détail sont significativement plus présents dans la Petite-Patrie que dans le quartier Rosemont.